

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 22 juillet 2021

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir.

Étape B (Partie relative à l'approbation des caractéristiques du contrat d'approvisionnement à Saint-Pie).

Avis de participation du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM.

Chère Consœur,

Par la présente, le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM donne avis qu'il participera au présent dossier, en son Étape B, à sa partie relative à l'approbation des caractéristiques du contrat d'approvisionnement à Saint-Pie, visé par la [preuve B-0589, Gaz Métro-1, Doc. 31](#) et par la [décision de la Régie D-2021-094](#), parag. 8-10.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies
Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).